

Les biens de l'amicale transférés

L'assemblée générale de l'amicale des anciens élèves et amis du collège s'est déroulée samedi 9 décembre.

L'assemblée générale de l'Amicale des Anciens Élèves et Amis de l'Institution libre de Combrée s'est tenue à la salle de la Planche, samedi 9 décembre.

Pour son président, Jean-Michel Guittet, le premier objectif est de se retrouver et de faire vivre l'association. Les effectifs se sont stabilisés, avec une légère hausse et l'amicale compte actuellement 85 adhérents. Mais de nombreux anciens élèves la suivent par le biais des réseaux sociaux : la banque de données en comptabilise plus de 600. De nombreux échanges et courriers ont lieu avec l'association.

Le principal sujet de l'assemblée a concerné le transfert des objets dont l'amicale est propriétaire. Pour l'instant, ils sont entreposés dans la chapelle. Tous les objets de culte seront transférés au diocèse d'Angers, répertoriés et entretenus. Une convention permettra à l'amicale d'accéder à ces objets et à en disposer. Les autres objets, retraçant l'histoire du collège, (tableaux, statuettes, etc) seront conservés dans une salle de l'aile Esnault, mise à disposition par la commune déléguée. L'objectif de l'amicale est de trouver un endroit pérenne qui permettrait un jour d'exposer tous ces objets et de retracer l'histoire du bâtiment fermé en 2005.

Le bureau de l'amicale des anciens élèves a pour secrétaire Jean-Louis Boulangé et pour trésorier, Didier Viel. Les membres de l'association gardent l'espoir de voir le collège reprendre un jour vie, et Jean-Michel Guittet conclut malicieusement : « Si vous connaissez un mécène, présentez-le moi ».